

COMITE DE PROTECTION DES PERSONNES SUD MÉDITERRANÉE I

Président
Professeur Yves JAMMES

Marseille, le 2 février 2016

Madame Urielle DESLABRES
Direction de la Recherche
AP HM
80, rue Brochier
13005 MARSEILLE

- Objet : Avis favorable
- Votre Référence : 2012-49
- Référence du Comité : 13 08
- Numéro d'identification : 2012-A011598-35
- Copie : ANSM

Madame le Directrice,

Le Comité a pris connaissance ce jour de votre demande de prolongation relative au protocole de recherche biomédicale intitulé :

« AMELIORATION DE LA STRATEGIE DIAGNOSTIQUE DES PATIENTS SUSPECTS DE TUBERCULOSE »

promu par l'AP-HM et dont M. le Pr DRANCOURT est l'investigateur coordonnateur

Le Comité vous donne son accord pour plonger la recherche du 08 février 2016 AU 08 février 2019.

Je vous prie d'agréer, Madame le Directrice, l'expression de ma considération.



Professeur Yves Jammes